



PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Formation non qualifiante)

OBJECTIF PROFESSIONNEL

FAVORISER LA SENSIBILISATION AU HANDICAP EN INTERNE

Il s'agit pour les professionnels de participer à l'information et la sensibilisation au handicap en entreprise. La mobilisation des professionnels à cette thématique vise à instaurer un climat de confiance favorable à l'intégration d'un salarié, client, partenaire, stagiaire en situation de handicap.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Se positionner dans l'accueil et l'accompagnement d'un « collaborateur » en situation de handicap.
- Adopter les bonnes pratiques pour une intégration réussie.

PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels soignants travaillant auprès de personnes âgées et/ou en situation de handicap, accueillies en institution ou vivant à domicile

Et/ou

Professionnels exerçant en entreprise, en association ou en administration accueillant du public et/ou

Professionnels administratifs du secteur sanitaire et médico-social

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES CIBLÉES

En référence à la publication de l'AGEFIPH « Politique handicap en entreprise : tous concernés » du 25.03.2021.

- Interroger sa pratique au regard de la problématique du handicap.
- Participer à l'intégration et l'évolution de « collaborateurs » en situation de handicap.

INTERVENANT

Intervenant titulaire d'un DE Educateur Spécialisé, Coordonnateur éducatif et référent handicap

DURÉE ET HORAIRES

7H en 1 journée

MODALITÉ DE LA FORMATION

En présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 8 à 10 maximum

LIEU

A définir en fonction de la commande

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour une adaptation des dispositifs d'accueil

Droit de propriété intellectuelle exclusive et opposable à tous – Art. L111-1 Code Propriété Intellectuelle
Mise à jour le 12/01/2023





PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Formation non qualifiante)

MÉTHODES, TECHNIQUES & MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

L'approche par « La pédagogie par l'expérience » s'articule sur 3 logiques : former quelqu'un, le former à quelque chose, le former pour quelque chose.

✓ Didactique Professionnelle	✓ Exposés théoriques	✓ Séance de formation en salle
✓ Active	✓ Études de cas concrets, mise en situation	✓ Dossier technique remis aux stagiaires
✓ Réflexive	✓ Echanges d'expériences	✓ Tableau et /ou paperboard
✓ Inductive	✓ Travail en groupe et mise en commun	
✓ Affirmative	✓ Démonstration	
✓ Interrogative	✓ Exercices pratiques	

CONTENU DU PROGRAMME & OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

SENSIBILISER AU HANDICAP – 7H

- **Mieux connaître et comprendre le handicap**
 - Découvrir l'histoire du handicap
 - Connaître l'étymologie
 - Savoir reconnaître les différentes typologies de handicap : les 5 familles
 - Les bonnes pratiques à adopter. Comment intégrer/accueillir une personne en situation de handicap ? Échange sur les bonnes pratiques
- **Les aides et les réseaux en territoire 64**
 - Identifier les réseaux handicaps existants en territoire
 - Etablir une liste des réseaux et partenaires
- **La législation et les obligations relatives au handicap**
 - Comprendre la loi 2002 relatives aux « Droits des usagers » et la loi 2005 concernant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
 - Connaître les obligations en termes d'emploi et les aides financières
 - Exemples de Jurisprudences

MODALITÉS DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en évaluer les résultats

✓ Grille auto-évaluation début et fin formation	✓ Questionnaire d'évaluation par le stagiaire
✓ Evaluation formative / acquisition compétences	✓ Questionnaire évaluation à froid + 3 mois

A la fin de la formation, un **Certificat de Réalisation** est remis à chaque participant **validant les acquis de développement des compétences professionnelles.**

CONDITIONS TARIFAIRES

Le Ciapa est un organisme de formation non assujetti à la TVA, Art 261 CGI. Nos conditions de vente sont consultables sur notre site internet www.ciapa.fr.

Pour obtenir un devis ou pour tout renseignement, contacter :

Organisme de Formation professionnelle du Ciapa : 06.13.11.13.84 / formationprofessionnelle@ciapa.fr

Droit de propriété intellectuelle exclusive et opposable à tous – Art. L111-1 Code Propriété Intellectuelle
Mise à jour le 12/01/2023

